



A propos des numéros surtaxés

Par **Phil Defaire**, le **03/02/2009** à **09:23**

Bonjour,

Je suis l'administrateur d'un site qui a pour but de lutter contre les numéros surtaxés mis en place par certaines entreprises. Ce site, www.detax.fr, centralise donc des numéros non surtaxés trouvés à divers endroits sur internet et permettant de contourner les numéros surtaxés.

Ce qui m'amène à trois questions :

- d'un point de vue juridique, est ce qu'un tel site est légal?
- si une entreprise demande de retirer du site les numéros la concernant, puis-je m'y opposer?
- depuis la loi de modernisation de l'économie, quels recours existent-ils contre les entreprises qui maintiennent un numéro surtaxé pour leur hotline?

D'avance, un grand merci pour votre aide.